

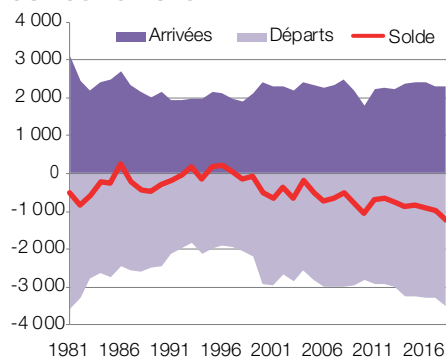


2012-2018 : le canton de Neuchâtel et ses mouvements migratoires intercantonaux

Édition Décembre 2019

De 1981 à nos jours, le solde migratoire intercantonal du canton de Neuchâtel a été le plus souvent négatif ou proche de zéro (entre 1990 et 2000).

Mouvements intercantonaux, de 1981 à 2018



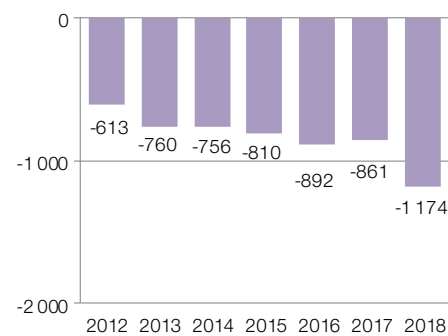
Source: OFS - ESPOP/STATPOP

Un solde migratoire négatif de 2012 à 2018

Pendant la période considérée, un total de près de 16'200 arrivées dans le canton de Neuchâtel à partir d'un autre

canton est dénombré. Le nombre de départs vers un autre canton se monte à un peu plus de 22'100. Le solde migratoire est donc négatif (-5900).

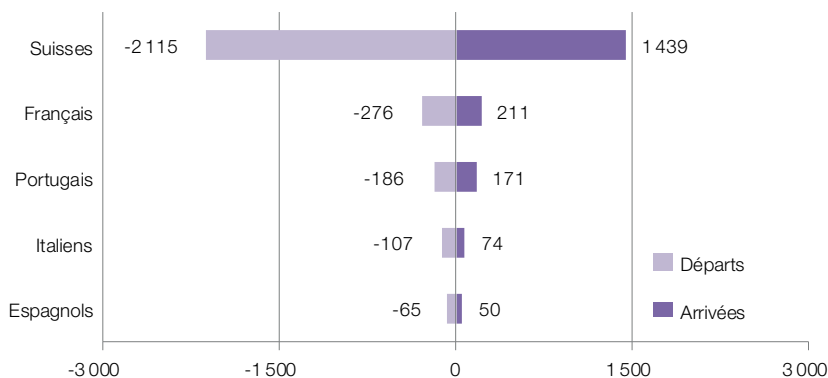
Solde migratoire intercantonal, de 2012 à 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

Les ressortissants suisses représentent le 61.9% des arrivées intercantionales sur ces sept années. Leur part dans le solde migratoire est cependant plus élevée puisqu'elle atteint 80.7%. Ce déficit migratoire se monte en moyenne à 676 par année.

Mouvements intercantonaux, selon les cinq premières nationalités (arrivées), moyenne 2012-2018



Source: STAT - FLUX 2012 - 2018

L'essentiel en bref

Les personnes arrivées ou parties d'un canton autre que celui de Neuchâtel constituent les flux intercantonaux.

De 2012 à 2018, près de 16'300 arrivées intercantionales sont comptabilisées, alors que les départs se montent à un peu plus de 22'100. Le solde migratoire est donc négatif, comme c'est le cas depuis 1981 (avec une période proche de zéro entre 1990 et 2000).

Les Suisses représentent le 61.9% des arrivées et leur solde migratoire est relativement stable entre 2012 et 2017 (entre -600 et -700) mais affiche une diminution en 2018 (-860). Les ressortissants étrangers sont majoritairement français, portugais, italiens et espagnols et leur déficit migratoire tend à augmenter dans le temps.

Les arrivées à partir des cantons de Vaud, de Berne, de Fribourg, du Jura et du Valais représentent 82.3%. Le trio de tête des cantons de destination est identique.

Ce sont les communes en bordure du canton qui accueillent le plus de personnes en partance. La Ville de Lausanne est en tête, devant Bienne, La Neuveville et Yverdon-les-Bains.

Après les villes, ce sont les communes du Littoral qui sont les plus touchées par les arrivées et les départs intercantonaux.

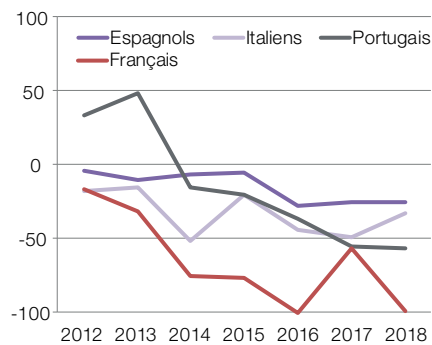
En ce qui concerne les ressortissants étrangers arrivés dans le canton, ils sont en majorité français (23.8%), portugais (19.4%), italiens (8.4%) et espagnols (5.7%).

Le solde migratoire des ressortissants suisses est relativement stable entre 2012 et 2017 (entre -600 et -700) mais affiche une diminution en 2018 (-860). S'agissant des mouvements des personnes appartenant aux quatre principales nationalités étrangères, leur déficit migratoire tend à augmenter dans le temps, excepté pour les Français en 2017 et les Italiens en 2018.

Pour ce qui concerne la catégorie de permis de résidence des ressortissants étrangers, les personnes au bénéfice d'un permis de séjour (permis B) sont les plus nombreuses, autant pour les arrivées que pour les départs (51%). Elles devancent les détenteurs d'un permis d'établissement (permis C) qui comptabilisent 33.2% des arrivées et 38.8% des départs, alors que les personnes possédant un permis de courte durée (permis F et L) représentent environ 9.0% de ces deux mouvements migratoires.

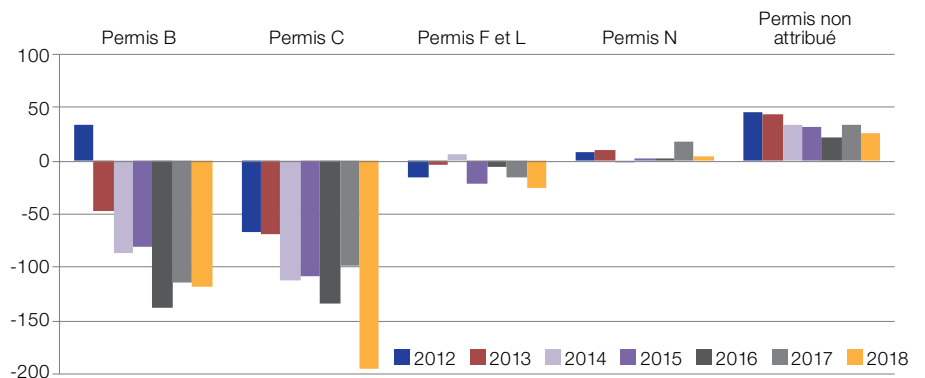
Une forte diminution du solde migratoire des personnes possédant un permis d'établissement (permis C) est observée en 2018.

Soldes migratoires des quatre premières nationalités étrangères, de 2012 à 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

Solde migratoire, selon le type de permis, de 2012 à 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

Le plus souvent célibataires

Parmi les arrivées intercantionales, 50.7% sont des hommes et 49.3% des femmes. La situation est pratiquement identique pour les départs.

Les hommes suisses sont moins nombreux que les femmes à venir s'installer dans le canton et à le quitter. La situation est inversée pour ce qui concerne les ressortissants étrangers.

S'agissant de l'état civil, les personnes célibataires sont proportionnellement les plus nombreuses, autant pour les arrivées que pour les départs (respectivement 62.5% et 60.0%). Viennent ensuite les personnes mariées (26.1% des arrivées et 27.1% des départs) et les personnes ayant divorcé (respectivement 9.7% et 9.1%).

Les Suisses arrivés dans le canton sont plus souvent célibataires (64.6%) que les ressortissants étrangers (59.0%) alors que ces derniers sont plus fréquemment mariés (31.6% contre 22.8%). La situation est identique pour les départs.

Mouvements intercantonaux, selon le sexe, en %

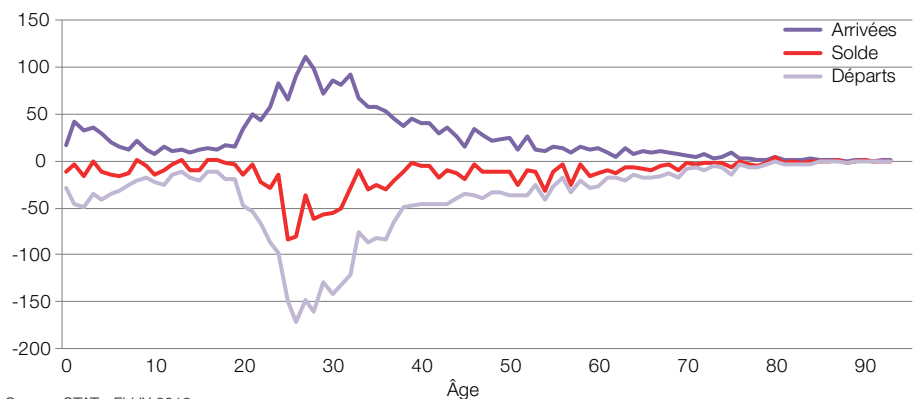
	Suisse		Étrangers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Arrivées	48.2	51.8	54.7	45.3
Départs	48.7	51.3	54.3	45.7

Source: STAT - FLUX 2012 - 2018

Une majorité âgée entre 20 et 40 ans

La majorité des mouvements intercantonaux concerne des personnes âgées de 20 à 40 ans. Cette classe d'âge représente quelque 60% de la totalité des mouvements sur les sept ans étudiés. Les femmes y sont légèrement plus nombreuses que les hommes.

Mouvements intercantonaux, selon l'âge, 2018



Source: STAT - FLUX 2018

Parmi les 10'945 départs de femmes, 1.1% d'entre elles ont plus de 80 ans. Les hommes de cet âge qui quittent le canton ne sont que 0.5%.

Parmi les Suisses arrivés dans le canton, 44.2% d'entre eux sont âgés de 25 à 40 ans. La part des ressortissants étrangers dans cette même classe d'âge est plus élevée (53.0%). Ce phénomène se retrouve pour les départs, dans une mesure plus conséquente (respectivement 43.4% et 56.4%).

Lors de l'analyse du total des arrivées des ressortissants suisses de 2012 à 2018, une légère hausse aux environs des 64-65 ans est observée. Elle concerne probablement des personnes revenues dans le canton de Neuchâtel à l'âge de la retraite. Cette augmentation est également visible, de manière plus nette, pour les départs.

Pour ce qui concerne les arrivées selon la classe d'âge et le permis, il est à relever que les personnes au bénéfice d'un permis de séjour (permis B) sont en majorité âgées de 25 à 35 ans (46.5%) alors que les détenteurs d'une autorisation d'établissement (permis C) sont le plus souvent âgés de 25 à 40 ans (46.1%). La configuration des personnes en départ du canton est similaire.

Pour les bénéficiaires d'un permis de courte durée (permis L), la classe d'âge la mieux représentée est celle des 25-30 ans : 34.5% pour les arrivées et 36.2% pour les départs.

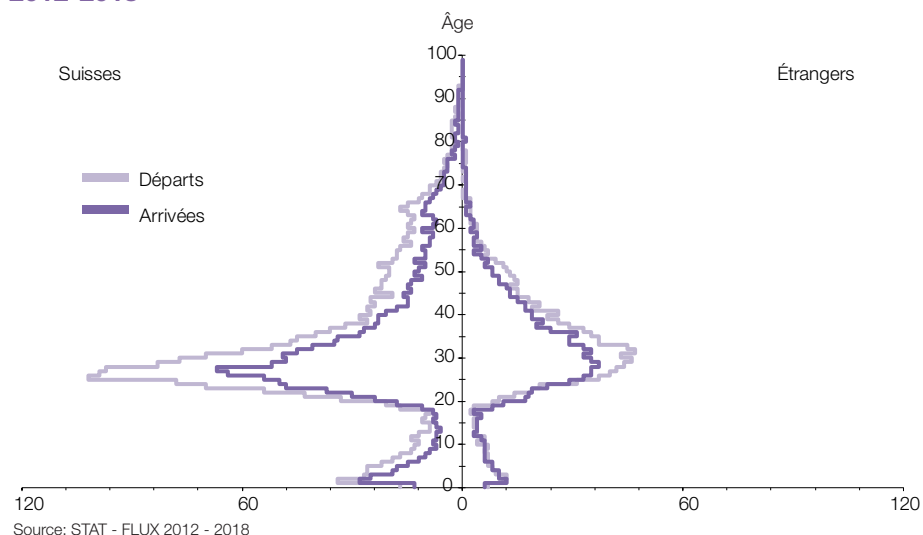
Échanges de population en majorité avec cinq cantons

C'est avec les cantons de Vaud, Berne, Fribourg, Jura et Valais que les mouvements de population sont les plus fréquents.

Sur la période considérée, les arrivées à partir de ces cinq cantons représentent 82.3% et n'affichent pas de grandes variations annuelles.

Au niveau des cantons de destination, le trio de tête est composé des cantons de Vaud, de Berne et de Fribourg. Les cantons du Jura et du Valais se disputent la quatrième place selon les années. Tous ensemble, ils représentent le 86.4% des départs hors du canton de Neuchâtel.

Arrivées et départs intercantonaux, selon l'origine et l'âge, moyenne 2012-2018



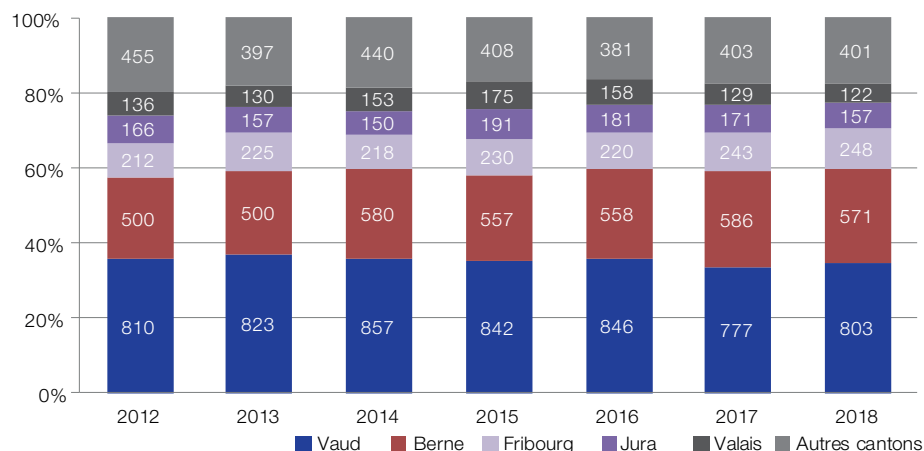
Entre 2012 et 2017, une augmentation des départs vers ces cantons est perceptible. Elle s'accélère en 2018.

Sur l'ensemble de la période, c'est avec le canton de Berne que le solde migratoire est le plus négatif pour le canton de Neuchâtel (-2277).

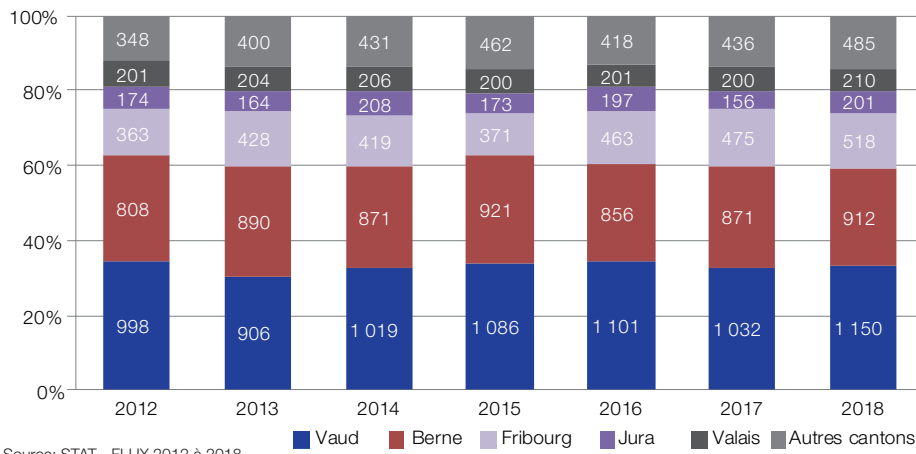
Suivent ceux de Vaud (-1534), de Fribourg (-1441) et du Valais (-419).

Avec son voisin jurassien, il en perd 100. À l'inverse, c'est au détriment de celui de Genève (+165) que le canton gagne le plus d'habitants.

Cinq premiers cantons de provenance des arrivées intercantionales, de 2012 à 2018



Cinq premiers cantons de destination des départs intercantonaux, de 2012 à 2018



Départs vers les communes à la frontière du canton

De 2012 à 2018, ce sont les communes en bordure du canton qui ont accueilli le plus de personnes en partance. La Ville de Lausanne est en tête avec 1437 départs pour 1099 arrivées. Suivent Bienne (1117 départs pour 644 arrivées), La Neuveville (respectivement 673 et 409), Yverdon-les-Bains (612 et 492) et Genève (533 et 831).

Les trois communes présentant le déficit migratoire le plus élevé sont Bienne, Lausanne et Mont-Vully.

Mouvements intercantonaux, dix soldes migratoires absolus communaux les plus élevés, de 2012 à 2018

	2018	Moyenne 2012-2018	Total 2012-2018
Bienne	-116	-68	-473
Lausanne	-92	-48	-338
Genève	23	43	298
Mont-Vully	-113	-40	-282
Vully-les-Lacs	-42	-40	-277
La Neuveville	-20	-38	-264
Cudrefin	-35	-29	-205
Gampelen	-19	-22	-153
Gals	-19	-19	-134
Yverdon-les-Bains	-26	-17	-120

Source : STAT - FLUX 2012 à 2018

Flux les plus fréquents dans la région Littoral

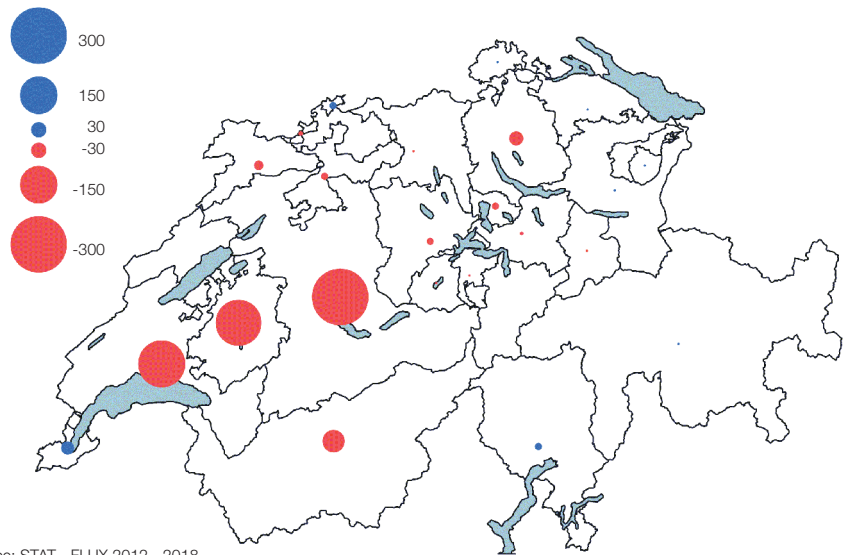
C'est dans la région Littoral que les flux intercantonaux sont les plus nombreux. Les arrivées s'approchent, en moyenne chaque année, de 1380 alors que les départs avoisinent les 1890.

Vient ensuite la région Montagnes, affichant une moyenne annuelle de quelque 610 arrivées et 830 départs. Puis suit la région Val-de-Ruz (190 arrivées et 230 départs en moyenne par année).

La région Val-de-Travers, quant à elle, présente le moins de mouvements intercantonaux, à savoir quelque 140 arrivées et 170 départs en moyenne par année.

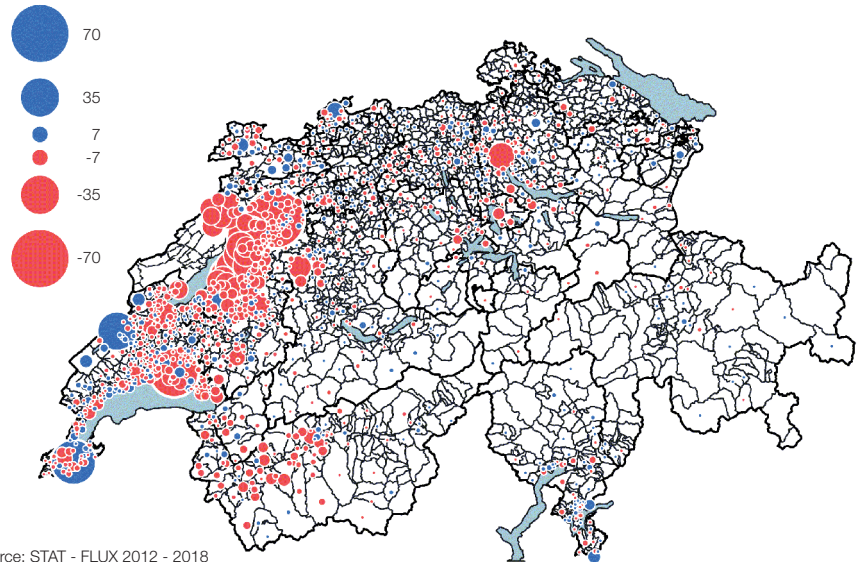
Quant au déficit migratoire, il est également plus élevé sur le Littoral et dans les Montagnes.

Mouvements intercantonaux, solde moyen 2012 - 2018, par canton



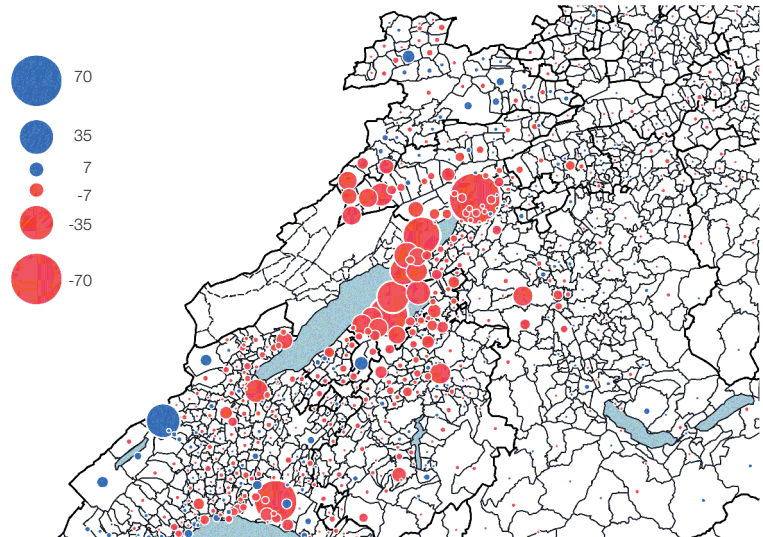
Source: STAT - FLUX 2012 - 2018

Mouvements intercantonaux, solde moyen 2012 - 2018, par commune



Source: STAT - FLUX 2012 - 2018

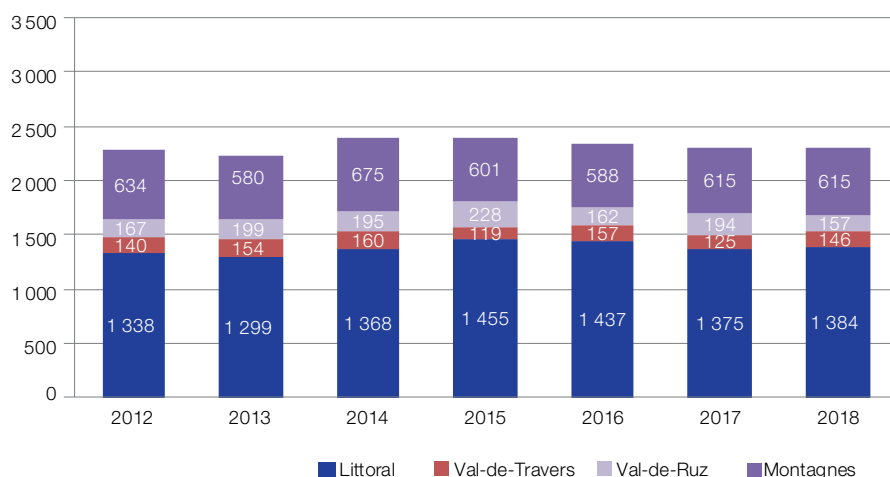
Mouvements intercantonaux, solde moyen 2012 - 2018, zoom sur les communes périphériques du canton de Neuchâtel



Source: STAT - FLUX 2012 - 2018

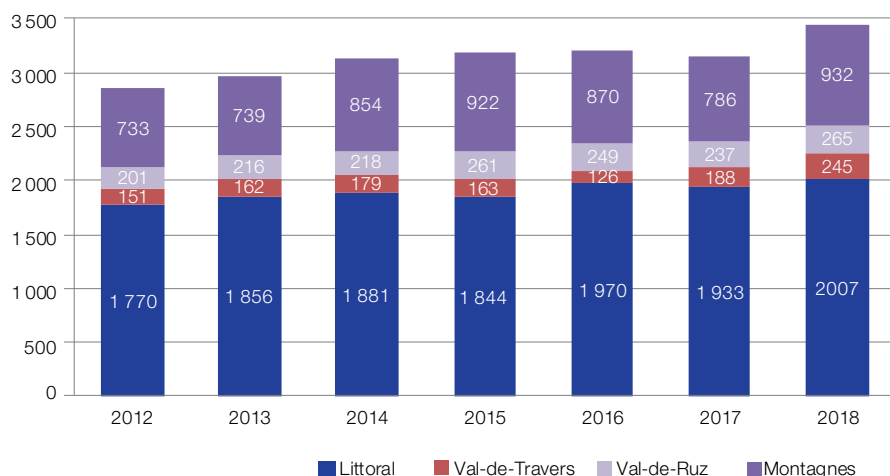
Arrivées intercantionales, selon la région, de 2012 à 2018

Parmi les 9656 arrivées dans la région Littoral, le 38.8% concerne des personnes de nationalité étrangère. Cette proportion est la plus élevée du canton alors que c'est dans la région Val-de-Travers qu'elle est la plus basse (30.0%). Pour ce qui concerne les départs, c'est depuis la région Val-de-Ruz que part proportionnellement la plus grande partie des Suisses (76.5%).



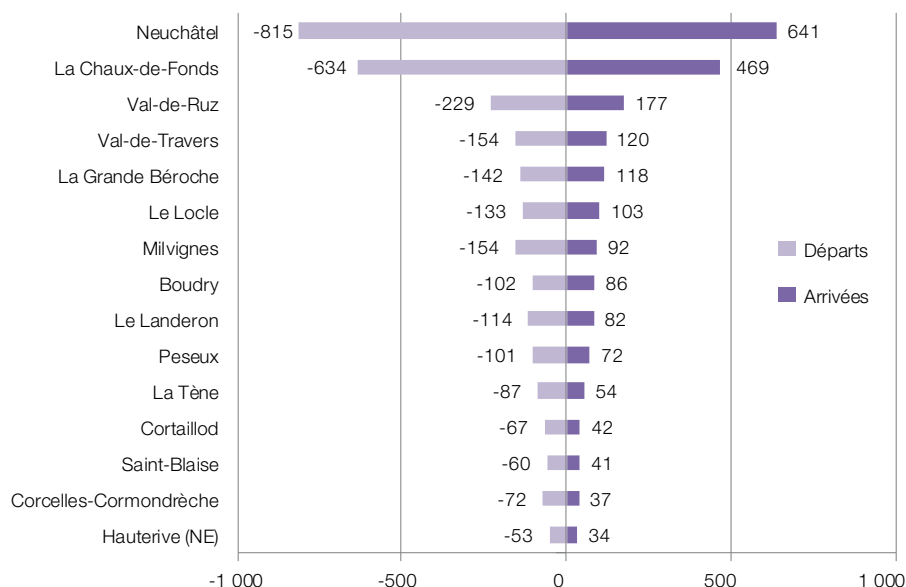
Source: STAT - FLUX 2012 à 2018

Départs intercantonaux, selon la région, de 2012 à 2018



Source: STAT - FLUX 2012 à 2018 (sans les 175 départs issus d'un changement de type de domicile)

Mouvements intercantonaux, selon les quinze premières communes de domicile (arrivées), moyenne 2012-2018



Source: STAT - FLUX 2012 - 2018 (sans les 175 départs issus d'un changement de type de domicile)

Définition de la population

Seules les personnes en domicile principal sont traitées dans cette analyse et il s'agit de la population suivante :

- Toutes les personnes de nationalité suisse
- Les personnes de nationalité étrangère suivantes :
 - Tous les titulaires d'une autorisation d'établissement (permis C)
 - Tous les titulaires d'une autorisation de séjour (permis B)
 - Tous les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (permis F et L)
 - Les requérants d'asile (permis N) en Suisse depuis au moins 12 mois
 - Tous les ressortissants étrangers en attente d'attribution d'un permis

Glossaire

Mouvement migratoire international: les personnes arrivées d'un autre pays dans le canton de Neuchâtel et celles parties à l'étranger constituent les mouvements migratoires internationaux.

Mouvement migratoire intercantonal: les personnes arrivées ou parties d'un canton autre que celui de Neuchâtel constituent les mouvements intercantonaux.

Solde migratoire: différence entre le nombre d'arrivées dans une région et le nombre de départs de cette région enregistrés durant une période, généralement une année civile.

Sources

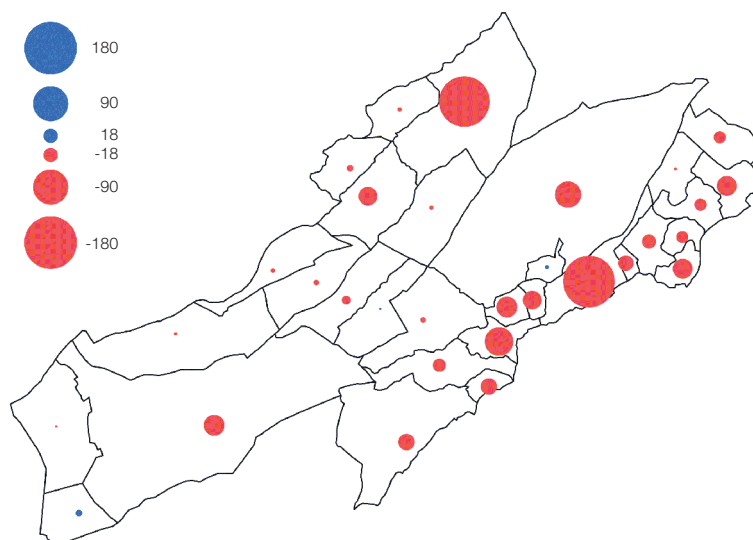
Dans le cadre du nouveau Recensement fédéral de la population, une extraction de données des Registres des habitants des communes au 31 décembre est envoyée à l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cette extraction intègre tous les habitants du canton et rend possible la réalisation de cette analyse démographique des mouvements migratoires du canton de Neuchâtel.

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds les plus touchées par les flux migratoires

C'est en Ville de Neuchâtel que le plus grand nombre de personnes sont venues s'installer pendant les sept années considérées. 4487 arrivées pour 5706 départs y sont comptabilisés.

Après les villes, ce sont les communes du Littoral qui sont les plus touchées par les arrivées et les départs intercantonaux.

Mouvements intercantonaux, solde moyen 2012-2018, par commune



Source: STAT - FLUX 2012 - 2018



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Département de l'économie et de l'action sociale

Service de statistique

Rue du Château 19, CH-2001 Neuchâtel

Tél : +41 32 889 68 22

www.ne.ch/stat

stat@ne.ch

Personne de contact : Corinne Poncioni